



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E193374

VALABLE JUSQU'AU 08/04/2026

ÉDITÉ LE

19/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/01/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SEDAN

Siret : 893 517 755 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4731740

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP J24248N1244000/001625834/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP J24248N1244000/001625834/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : ATELIER TCE

28 AVENUE GEORGES CORNEAU
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Téléphone : 03 10 93 08 65

Portable : 0602086136

Fax :

Site Internet : www.ateliertce.fr

E-mail : contact@ateliertce.fr

Responsabilité légale :

BOUDALIA OMAR CO-GÉRANTE / BOUDALIA ESTEBAN GÉRANT / BOUDALIA ESTEBAN GÉRANT

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	09/04/2024
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	09/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	09/04/2024
o Poêle ou insert bois	09/04/2024
o Ventilation mécanique	09/04/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/04/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/04/2024
o Isolation des combles perdus	09/04/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	09/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.